



PROGRAMME

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

SE

FORMER

AVEC MATEC

ET LE CAUE

Avec le soutien du Département de la Moselle





L'arrivée d'un nouveau mandat municipal est l'occasion de commencer et de développer de nouveaux projets. Aussi, afin de donner aux maires, à leurs adjoints, aux présidents de syndicats et aux directeurs de services municipaux les outils nécessaires à leur mise en œuvre, Moselle Agence Technique (MATEC) et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle (CAUE) proposent des formations sur des thèmes spécifiques inhérents à leur statut.

MATEC assiste les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets, leur permettant de disposer d'une ingénierie technique et administrative pour les accompagner dans leurs projets. Véritable «outil polyvalent» au plus proche des besoins et attentes du terrain, MATEC peut les accompagner dans les domaines du bâtiment, de l'eau, de l'assainissement, de la voirie, de l'énergie, du juridique, des marchés publics ou encore dans la recherche de subventions.

Le CAUE de la Moselle a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation de chacun dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement, de la biodiversité et du paysage. Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Avec les compétences mutualisées de ces deux structures, MATEC et le CAUE, le Département s'associe pour vous proposer un programme de formations adaptées à vos préoccupations, qu'elles soient législatives, budgétaires, environnementales ou encore patrimoniales.

Patrick WEITEN
Président du Département de la Moselle
Ancien Député

A large, stylized handwritten signature in black ink, overlapping the printed name and title.

Nos formations

Elles sont destinées aux élus et fonctionnaires territoriaux, délocalisées sur les territoires ou à Metz en fonction du nombre d'inscrits.

- L'organisation et la tenue d'un conseil municipal : de la convocation à l'entrée en vigueur de la délibération
- Mener à bien son projet
- Comment réduire les dépenses énergétiques de ma collectivité ?
- Comment mettre en valeur et agir sur l'habitat de ma commune ?
- Comment mobiliser des subventions pour les projets portés par ma collectivité ?
- Comment faire de mon document d'urbanisme un outil de mise en valeur de mon patrimoine communal ?
- La dématérialisation des marchés publics et les règles de la commande publique
- Comment mettre en place un renouvellement patrimonial de mon réseau d'eau potable ?
- Enjeux de biodiversité sur le territoire de ma collectivité
- Sensibilisation des collectivités à l'entretien de leurs ouvrages d'art
- Nouvelles pratiques de l'aménagement de l'aménagement urbain. Voiries et espaces publics
- Comment bien préparer son budget ?

Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.


Le CAUE dispose de droit de l'agrément en application de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

ORGANISATION ET TENUE D'UN CONSEIL MUNICIPAL : DE LA CONVOCATION À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES DÉLIBÉRATIONS

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- **Présenter aux nouveaux maires les points essentiels à maîtriser lors de la tenue d'un conseil municipal**, afin qu'ils soient à l'aise lors de ces réunions
- **Faire un rappel aux secrétaires de mairie** (qui sont demandeurs d'un rafraîchissement de leurs connaissances)

 **Date**
4^{ème} trimestre
2020

 **Lieu**
Sur chaque
territoire du
Département

 **Tarif**
Gratuit

 **Durée**
Matinée

CONTENU DE LA FORMATION :

- **Le contenu de la convocation** (l'ordre du jour)
- **Les délais de convocation**
- **Le quorum**
- **Les différents modes de scrutin** (ordinaire, public, secret)
- **Le calcul de la majorité des suffrages**
- **Le procès-verbal**
- **Le compte-rendu**
- **Le registre des délibérations**
- **L'entrée en vigueur des délibérations** (publicité, affichage, transmission au contrôle de légalité)
- **Le déféré préfectoral**






OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- **Disposer des bases en conduite de projet** d'une opération publique (Bâtiment, Voirie, Autres)
- **Identifier les différents acteurs / intervenants**
- **Connaître les principales procédures** de marchés publics, les différentes phases et leur planification
- **Identifier les principaux enjeux** et se prémunir des risques
- **Maîtriser une opération** par un cadrage financier et identifier les sources potentielles de financements
- **Mener la concertation** et la communication autour d'un projet

CONTENU DE LA FORMATION :

- **Définition** : qu'est-ce qu'une opération ?
- **Identifier et définir les différents acteurs** : Maîtrise d'ouvrage, Maîtrise d'œuvre, Assistance à maîtrise d'ouvrage, Autres intervenants (CT, SPS, ...)
- **Procédures de marchés publics** : procédures simplifiée, adaptée, formalisée / marché de travaux, prestation intellectuelle, ... / Seuils et publicité
- **Phasage et planification** : Etudes préalables : conseil, faisabilité, programme / Consultation maîtrise d'œuvre / Phases Conception & Réalisation : DIAG / ESQ jusque AOR
- **Les principaux enjeux d'un projet** : définir l'objectif, identifier les besoins, définir les moyens, identifier et prendre en compte les différentes contraintes, définir le niveau des exigences qualitatives (environnementales et autres)
- **Se prémunir des risques** : optimiser le plan de financement et éviter les dérapages budgétaires, maintenir le calendrier, assurer une qualité de réalisation (technique, fonctionnelle, ...)
- **Le cadrage financier** : études d'opportunité et faisabilité, adéquation et rationalisation des besoins, intégration de tous les postes de dépenses
- **Les principales sources de financements des projets**
- **Organisation de la concertation et de la communication** : avec les utilisateurs et les organismes, recueil des besoins, réunions publiques, ...

 **Date**
4^{ème} trimestre
2020

 **Lieu**
Sur chaque
territoire du
Département

 **Tarif**
Gratuit

 **Durée**
Matinée


EXEMPLES :

- Conseils CAUE (Bâtiment et Aménagement urbain)
- Étude de sécurisation d'une voirie
- Concours : Groupes scolaires (SIVOCs Vahl-Ebersing / SIS Pournoy-la-Grasse)
- Étude opérationnelle (parc, voirie, ...)
- Programme / Planning / Tableau estimatif détaillé d'une opération
- Réhabilitation : MSP Abreschviller / Logements ancien presbytère ST-GEORGES
- Support de communication et concertation

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- **Réduire le montant des factures d'énergie** (électricité, gaz) pour les bâtiments publics : mairies, écoles, gymnases, salles polyvalentes, etc.
- **Réduire les dépenses** d'électricité du réseau d'éclairage public,
- **Dégager des marges financières** pour le budget de fonctionnement de la collectivité.

 **Date**
2021

 **Lieu**
Metz ou sur
chaque
territoire du
Département

 **Tarif**
Gratuit

 **Durée**
Matinée

CONTENU DE LA FORMATION :

- **Connaître les évolutions techniques** des réseaux d'éclairage public : LED, abaissements de puissance, horloges astronomiques,
- **Réaliser un audit énergétique** des bâtiments publics et des systèmes de chauffage,
- Appréhender la **faisabilité de la construction d'un réseau de chauffage urbain** : courbes de consommations, densité du bâti,
- **Estimer les temps de retour sur investissement** en fonction des subventions possibles.

EXEMPLE(S) :

- Commune de Hellimer – Optimisation énergétique du réseau d'éclairage public – Montant des travaux : 48 000 € pour rénovation de 94 points lumineux – Chantier réalisé en 2019 et financé à hauteur de 50 % par des subventions publiques – Economies de fonctionnement pour la commune : 4300 €/an sur une facture initiale de 6100 €/an.
- Commune de Vaudreching – Optimisation énergétique du réseau d'éclairage public – Montant des travaux : 45 000 € pour rénovation de 90 points lumineux – Chantier réalisé en 2019 et financé à hauteur de 50 % par des subventions publiques – Economies de fonctionnement pour la commune : 4000 €/an sur une facture initiale de 5900 €/an.
- Commune de Marange-Silvange – Etude de faisabilité d'un réseau de chauffage urbain pour 10 bâtiments publics – Recherche du rendement minimum imposé par le Fonds Chaleur de 1.50 MWh/ml - Montant des travaux de la première phase : 1 500 000 € - Travaux pouvant faire l'objet de subventions à hauteur de 50%.





OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Disposer de l'éventail des **interventions possibles sur l'habitat** de sa commune (mise en valeur, résorption de la vacance, maîtrise des modifications sur l'existant, lutter contre l'habitat indigne, etc.)
- Savoir **mobiliser les bons acteurs** en fonction des actions envisagées (CAUE, ADIL, etc.)

CONTENU DE LA FORMATION :

- **Connaître son patrimoine avant d'agir** : inventaire des façades remarquables, identification des typologies d'habitat et leurs caractéristiques, inventaire des bâtiments vacants.
- **Choisissez vos outils de mise en valeur de l'habitat** à la carte au niveau du document d'urbanisme (règles spécifiques, documents annexes opposables comme un inventaire, fiches par bâtiment, etc)
- **Impulser une dynamique de mise en valeur** des façades par une campagne de ravalement (méthodologie et ciblage) ou par un architecte-conseiller en appui du service instructeur (et du service technique/urbanisme de la collectivité) pour conseiller chaque porteur de projet avant dépôt de dossier et trouver des solutions pour améliorer les projets nécessitant une modification pour être acceptés.
- **Comment récupérer un bâtiment vacant ?** Les actions possibles pour lutter contre la vacance
- **Comment aider les copropriétés en difficulté à agir sur leur immeuble ?** Les partenaires à mobiliser et les dispositifs d'aides pour remettre les copropriétés sur les rails et ainsi impulser des travaux de valorisation de l'immeuble.
- **Permis de louer outil de lutte contre l'habitat indigne.**

 **Date**
2021

 **Lieu**
Metz

 **Tarif**
Gratuit

 **Durée**
Matinée

EXEMPLES :

- CC Bouzonville 3 Frontières avec l'inventaire des façades et le suivi de la campagne de ravalement par le CAUE.
- Commune ayant intégré au PLU des règles, des fiches sur les façades intéressantes, une palette et des conseils aux particuliers d'un architecte-conseiller du CAUE.
- Actions de sensibilisation et d'accompagnement aux copropriétés du dispositif POPAC Moselle et du dispositif POPAC de la CA Val de Fensch.
- Commune de Fourmies (Hauts de France) qui a mis en place de permis de louer .
- Démarche menée par une petite commune : à Xouaxange, depuis plusieurs années, la commune rachète régulièrement des bâtiments vétustes en cœur de village pour les réhabiliter en logements communaux (les montants de loyers déjà perçus lui permettent de financer l'achat de nouveaux bâtiments à réhabiliter et de faire des travaux plutôt qualitatifs).

OBJECTIFS DE LA FORMATION :


Maximiser les chances d'obtention de subventions sur un projet donné :

- Identifier les dispositifs susceptibles de financer mon projet
- Comprendre le mécanisme de dépôt d'une demande de subvention


Faire de la recherche de subventions un levier de la stratégie de la collectivité :

- Intégrer la recherche de subventions à la gestion de projet
- Intégrer la recherche de subventions à la gestion budgétaire

 **Date**
2021

 **Lieu**
Metz ou sur
chaque
territoire du
Département

 **Tarif**
Gratuit

 **Durée**
Matinée

CONTENU DE LA FORMATION :

1. **Les bonnes questions à se poser** avant de démarrer la recherche de subventions
2. **Les bonnes pratiques à adopter** pour faciliter le traitement d'une demande de subvention
 - La demande de subvention : **le reflet de toute la stratégie du projet**
 - **Composer avec les différents échelons** (collectivité/instructeur ; politique/technique ; etc)
3. **Les outils à développer pour le suivi des subventions accordées** : une approche intégrée à la gestion de projet et à la gestion budgétaire
4. **Foire aux questions (FAQ)** : les interrogations les plus courantes



EXEMPLES :

- Mise en situation (simple) : le dépôt d'un dossier de subvention aux services régionaux / cas de l'école élémentaire de Rurange-Les Thionville
- Mise en situation (avancée) : le dépôt d'un dossier de subvention aux services instructeurs des fonds européens / cas de la maison de santé de Boulange (témoignage d'élus ?) ou faire venir un interlocuteur des fonds européens (FEADER ?).

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- **Maîtriser les atouts et limites** de chaque document d'urbanisme
- **Comprendre les logiques de compatibilité** du document d'urbanisme par rapport aux enjeux du SRADDET et au SCOT.
- **Les outils de protection complémentaires** : le Site Patrimonial Remarquable (SPR), le Périmètre Délimité des Abords de son Monument Historique (PDA).
- **Intégrer les spécificités environnementales et patrimoniales** de sa collectivité à son document d'urbanisme en vue de mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel.

 **Date**
2021

 **Lieu**
Metz

 **Tarif**
Gratuit

 **Durée**
Matinée

CONTENU DE LA FORMATION :

- **Comparatif des atouts et des limites** de chaque document d'urbanisme
- Pourquoi et où faut-il réaliser **une Orientation d'Aménagement et de Programmation ?**
- **L'intérêt et le déroulement de la création d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA) de son Monument Historique ?** les coûts pour la collectivité, les conséquences, l'intérêt de passer d'un périmètre de 500 mètres à un Périmètre Délimité des Abords (PDA).
- **Les principes et règles majeures du SRADDET** à décliner dans les documents d'urbanisme en 2020
- **Les outils pour intégrer les spécificités environnementales et patrimoniales à son document d'urbanisme** en vue de les mettre en valeur.




EXEMPLES :

- un PLU patrimonial en Moselle
- une collectivité ayant réalisé un PDA
- un bureau d'études pour expliquer l'intérêt de l'OAP (avec exemples à l'appui) et le comparatif des documents d'urbanisme.
- une commune ayant élaboré un Site Patrimonial Remarquable
- un Règlement Municipal de Construction (RMC), outil que peuvent mettre en place les petites communes.
- le PLUi du Pays de Bitche, récent, particulièrement intéressant aussi dans sa rédaction/présentation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- **Connaître la réglementation** en matière de dématérialisation des marchés publics
- **Etre capable de choisir la bonne procédure** et les supports de publicité à utiliser, mettre en ligne sa consultation et la gérer, **via la plateforme de dématérialisation** : www.marchespublics-matec57.fr/

 **Date**
2021

 **Lieu**
Sur chaque territoire du Département

 **Tarif**
Gratuit

 **Durée**
Matinée

CONTENU DE LA FORMATION :

1. **Rappel sur la notion de marché public** et les typologies de marchés, les seuils, les procédures, la publicité
2. La notion de profil acheteur : www.marchespublics-matec57.fr/
3. **Les obligations en matière de dématérialisation des marchés publics** via le profil acheteur de la collectivité ou de l'EPCI
4. **Visuels de la plateforme de dématérialisation** fournis à chaque étape clé
5. **Fiches pratiques d'utilisation de la plateforme** www.marchespublics-matec57.fr/ mises à disposition



EXEMPLES :

- Introduction de la formation avec des données statistiques sur les marchés publics, notamment au niveau local et en matière de dématérialisation.
- Connexion en direct au site internet : www.marchespublics-matec57.fr/ en fin de formation, dans le but de montrer un exemple concret de marché lancé et d'ouvrir aux questions.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- **Considérer le réseau de distribution d'eau potable comme un véritable patrimoine de la collectivité**, pour les usagers et les générations futures,
- **Améliorer la qualité de service** aux usagers en limitant le risque de fuites sur le réseau d'eau potable.

 **Date**
2021

 **Lieu**
Metz

 **Tarif**
Gratuit

 **Durée**
Matinée

CONTENU DE LA FORMATION :

- **Mettre en place une cartographie détaillée** du réseau d'alimentation en eau potable,
- **Définir des outils de hiérarchisation** des tronçons du réseau d'eau potable les plus urgents à renouveler,
- **Elaborer un plan technique pluriannuel** de renouvellement du réseau d'eau potable,
- **Réaliser un chiffrage prévisionnel** du coût des travaux de renouvellement,
- **Équilibrer le budget du service de l'eau** en fonction des investissements à réaliser.



EXEMPLES :


- Syndicat Intercommunal des Eaux de Lorquin-Gondrexange – Renouvellement du réseau d'eau potable sur les communes de Hartzviller, Avricourt, Réchicourt-Le-Château, Foulcrey – Montant des travaux : 50 000 € à 450 000 € par chantier, de 2016 à 2020, pour le renouvellement du réseau de distribution d'eau potable et les branchements des abonnés.
- Commune de Garrebourg – Renouvellement de l'ensemble du réseau d'eau potable communal en 2019 et 2020 – Montant des travaux de l'ordre de 800 000 € HT – Durée du chantier : 12 mois environ.
- Syndicat Intercommunal des Eaux de Mulcey-Saint-Médard – Renouvellement et mise en place des compteurs principaux de sectorisation d'eau potable – Montant des travaux : 40 000 € pour le renouvellement de 6 compteurs principaux sous chambre en béton sur domaine public – Chantier financé à hauteur de 50 % par des subventions publiques

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Connaitre de manière générale :

- **les milieux naturels et les espèces animales et végétales les plus remarquables de mon territoire**
- **les moyens de les mettre en valeur**

 **Date**
2021

 **Lieu**
Metz ou
sur chaque
territoire du
Département

 **Tarif**
Gratuit

 **Durée**
1 journée

CONTENU DE LA FORMATION :

- Contexte : **définition** (qu'est-ce que la biodiversité), **enjeux** (mondiaux, nationaux, locaux), géographie locale
- **Milieux naturels remarquables du territoire** et leurs espèces emblématiques
- **Protection** de la biodiversité (législation)
- **Leviers pour les élus** (subventions, conseils CAUE, relais associatifs,...)
- **Exemples d'actions** : verdissement de places, création de haies champêtres, installation de nichoirs, gestion différenciée des espaces verts,...
- Comment **créer de l'attractivité**, du tourisme autour de l'environnement ?



EXEMPLES :

- Espaces Naturels Sensibles du département mis en valeur
- Définition de trames vertes et bleues locales
- Plantation de haies
- Partenariat Collectivités / CEN Lorraine / Autres associations de protection de la Nature
- Collectivités ayant développé de l'attractivité et du «tourisme» autour de l'environnement
- Intervention d'une personnalité

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Définir un ouvrage d'art
- Distinguer les types d'entretien
- Obtenir une **réflexion globale sur l'entretien** d'un ouvrage d'art, ses tenants et aboutissants

 Date
2021

 Lieu
Metz

 Tarif
Gratuit

 Durée
Matinée

CONTENU DE LA FORMATION :

1. Etat des lieux

- historique de **l'entretien et de la maintenance**
- étude de la **domanialité des ouvrages**
- description des **typologies d'ouvrages et des équipements associés**
- bilan des **pathologies rencontrées**

2. La maintenance des ouvrages d'art


- les **enjeux** de la surveillance et de l'entretien
- les différents **procédés de maintenance**
- les **outils** disponibles




OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- **Améliorer le cadre de vie** et valoriser le patrimoine communal
- **Apporter des solutions de protection de l'environnement** et des habitants
- **Concevoir et gérer les espaces publics** de façon économe en moyens (matériaux et financier)
- **Mettre en place de nouvelles pratiques d'aménagement** adaptées au contexte actuel

 **Date**
2021

 **Lieu**
Metz ou
sur chaque
territoire du
Département

 **Tarif**
Gratuit

 **Durée**
Matinée

CONTENU DE LA FORMATION :

- **Aménagement / Territoire** : Caractérisation de l'aménagement durable des espaces publics
Processus, biodiversité, partage, interactions, écomobilité
- **Energie** : Applications pour réaliser un espace public à faible consommation énergétique
Impact éclairage public, réseau de chaleur, production in situ, photovoltaïque, éolien
- **Eau** : Les moyens d'une gestion intégrée des eaux pluviales
Problématique et enjeux, fonction urbaine, dispositifs alternatifs des EP
- **Matériaux** : Choix écologique des matériaux, protection et gestion des déchets à terme
Choix matériaux, récupération et recyclage, impact environnemental, polyvalence et réversibilité
- **Santé** : Dispositions à prendre en termes de santé, confort, appréciation de l'espace public
Réduction bruit, amélioration de l'air extérieur




EXEMPLES :

- Aménagement / Territoire : Rue de la Forêt à Diesen, Eco quartier à Distroff
- Energie : Réfection du parc d'éclairage public d'Altviller, éclairage autonome à Puttelange-aux-Lacs
- Eau : Parking de co-voiturage de la CCSM, abords du parc de la Schanze à Boulay-Moselle
- Matériaux : Parking du parc du grand Patural à Longeville-Les-Metz
- Santé : Requalification du centre-ville de Dieuze

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Quelles sont les **étapes pour élaborer le budget** ?
- Peut-on demander **conseil au comptable public** ?
- Quelles sont les **principales dépenses et recettes** de la section de fonctionnement ? de la section d'investissement ?
- **Décider et arbitrer** : quels sont les différents leviers (fiscalité, emprunt, ...) ?

 **Date**
2021

 **Lieu**
Sur chaque
territoire du
Département

 **Tarif**
Gratuit

 **Durée**
Matinée

CONTENU DE LA FORMATION :

- **Le budget : définition et principes** : Le cadre budgétaire et son contenu / Documents budgétaires et leur ordonnancement / Calendrier budgétaire (le cadre réglementaire) / Les principes budgétaires à maîtriser pour préparer le budget / Documents comptables (le compte administratif et le compte de gestion)
- **La préparation budgétaire** : Les principaux indicateurs financiers à connaître afin de mieux préparer le budget / Les autorités réglementaires chargées de la préparation du budget / Le débat d'orientation budgétaire (pour les communes de plus de 3500 habitants) / Le recensement des informations indispensables
- **Elaboration du budget et mise en forme du document budgétaire** : Etapes et modalités pratiques
- **Les grands principes de l'exécution budgétaire**



Avec le soutien du Département de la Moselle



57 Moselle
ca.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement
17 quai Wiltzer · 57 000 METZ
tél : 03 87 74 46 06 · fax : 03 87 74 75 74
email : contact@caue57.com · www.caue57.com

The logo for MATEC (Moselle Agence Technique) features a stylized building and a tree to the left of the letters "MATEC" in a bold, blue, sans-serif font. Below the letters, the text "MOSELLE AGENCE TECHNIQUE" is written in a smaller, blue, sans-serif font.

17 quai Wiltzer · 57 000 METZ
tél : 03 55 94 18 11 · fax : 03 55 94 18 12
email : contact@matec57.fr